

VÉLO AVENTURE (BIKEPACKING) – RÉSERVE FAUNIQUE DES LAURENTIDES

SECTEUR L'ÉTAPE

Toutes les boucles de ce secteur (A-B-C-D-E-F) débutent à l'accueil La Loure. Elles empruntent d'abord la piste qui se trouve derrière le centre de services de L'Étape, puis celle qui conduit au chemin des antennes de télécommunications situé au sud de L'Étape et qui redescend vers le lac Labyrinthe. Puisque toutes les boucles se concluent également par cette section, ce sont les 6,6 premiers et derniers kilomètres de tous ces parcours. Les circuits à l'ouest de la route 175 sont aménagés dans le sens horaire, alors que ceux s'étirant du côté est de la route nationale sont aménagés dans le sens antihoraire.

B - Boucle L'Étape/Cavée – 120 KM

Distance : 118,4 kilomètres (2-3 jours)

Dénivelé positif : 1652 mètres

Dénivelé négatif : 1652 mètres

Niveau : intermédiaire

Excursion plus longue et intensive sur le massif du lac Jacques-Cartier, secteur le plus élevé des Laurentides, cette boucle flirte avec la rivière Cavée. L'affluent de la rivière Jacques-Cartier Nord-Ouest que le circuit remonte sur presque tout son cours enfile les lacs Lavigne, Dahous, Soucy, Chagnon et Bakys, tous nichés dans une vallée encaissée. C'est l'occasion parfaite pour se familiariser avec la source de la rivière Launière et le lac Honorine, qui dominent des sommets dépassant les 1000 mètres.

B - Boucle L'Étape/Cavée – 120 KM

KM 0	L'Étape – Accueil La Loure
KM 0,1	Pont baie lac Jacques-Cartier
KM 0,2	Tourner à gauche sur piste vers centre de services L'Étape
KM,0,6	Poursuivre sur voie derrière centre de services L'Étape
KM 0,75	Garder la gauche et continuer tout droit à travers espace en gravier
KM 0,95	Garder la gauche sur piste vers bassins de décantation
KM 1,5	Tourner à gauche après 2e bassin et continuer sur cette piste
KM 2,5	Tourner à gauche sur piste sous ligne de transport d'énergie HQ
KM 3,3	Tourner à gauche sur chemin des antennes de télécommunications
KM 4,2	Garder la droite sur chemin qui redescend vers lac Labyrinthe
KM 6,6	Tourner à droite vers route nationale 175
KM 7,1	Traverser route nationale 175
KM 7,2	Prendre route forestière 16
KM 7,4	Tourner à gauche piste vers lacs Sept-Îles, Noir et Lafontaine
KM 10,35	Sablière ; tourner à droite sur piste pour la traverser et poursuivre vers l'ouest
KM 15,1	Tourner à droite sur piste vers lacs Valois, Maigre et Roy
KM 21,8	Pont rivière du Milieu
KM 22	Tourner à gauche sur piste vers route forestière 162

KM 22,2	Tourner à gauche sur route forestière 162
KM 25,9	Pont rivière Launière
KM 26,7	Tourner à gauche sur route forestière 164
KM 30,5	Lac Champlain ; camping possible (plage)
KM 36,3	Route 164 rejoint et remonte rivière Jacques-Cartier Nord-Ouest et ses rapides
KM 38,6	Tourner à droite sur route forestière 16 vers le nord et lac Charles-Savary ; pêche possible sur rivière Jacques-Cartier Nord-Ouest
KM 39,3	Lac Charles-Savary ; camping possible (barrage)
KM 42,9	Lac Caron
KM 46,9	Lac Achille ; camping et pêche sur la rivière possible
KM 49,2	Intersection avec route forestière 167 ; garder la droite sur route forestière 16
KM 50	Route forestière 16 rejoint rivière Cavée ; pêche possible sur cette rivière
KM 57,3	Lac Bakys
KM 58	Garder la gauche sur route forestière 165. Pêche possible sur les rivières le long de la route.
KM 60	Lac Chagnon
KM 61,5	Lac Soucy ; camping possible
KM 63,3	Lac Dahous
KM 65	Lac Lavigne
KM 66,7	Tourner à droite sur piste 1632
KM 68,6	Lac Augustin
KM 71,5	Tourner à gauche sur piste vers lac Launière
KM 73,5	Pont lacs Launière/du Grand Chien ; camping possible
KM 77,7	Garder la droite sur même piste vers lac Honorine
KM 78,7	Lac Honorine ; tourner à droite sur piste 1633
KM 85,4	Tourner à gauche sur route forestière 163
KM 90,9	Traverser route nationale 175
KM 91	Prendre route forestière 17
KM 94,3	Tourner à droite sur piste et pont rivière Jacques-Cartier
KM 96,3	Pont décharge lac Joyal
KM 99,4	Tourner à droite sur piste ascendante vers lac Hamelin
KM 103,8	Tourner à droite sur route forestière 15
KM 109,3	Tourner à droite sur piste vers rivière Jacques-Cartier
KM 110,1	Pont rivière Jacques-Cartier
KM 110,7	Tourner à droite sur piste vers route nationale 175
KM 111,8	Tourner à droite sur chemin des antennes de télécommunications et retour Accueil La Loutre : 6,6 km

La pratique du vélo aventure se fait en complète autonomie et requiert une préparation rigoureuse. Pour votre sécurité, il est important de prévoir un plan d'urgence et du matériel de secours en cas de pépin.

Veillez noter que plusieurs secteurs n'offrent aucune couverture cellulaire, et que l'eau n'est pas potable dans les lacs et les rivières. Les emplacements de camping suggérés sont rustiques, et ne disposent d'aucun aménagement ni d'aucun équipement. Si vous allumez des feux de camp, assurez-vous de le faire de façon sécuritaire. Merci de respecter les interdictions de feux, le cas échéant.

La pêche à gué, sur certaines rivières que vous croiserez, est permise, à condition d'acheter un droit d'accès valide.

Les parcours sont accessibles du début juin (selon l'état des routes) jusqu'au 9 septembre. Pour des raisons de sécurité, l'accès au territoire est interdit du 10 septembre au 15 octobre (période de chasse à l'orignal).

Bonne aventure !